

31 août 2018 -17:55

Appartient à [Conseil des ministres du 31 août 2018](#)

Appel d'offres offshore parcs éoliens à partir de 2020

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem et du secrétaire d'Etat à la Mer du Nord Philippe De Backer, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la note de principe "Appel d'offres offshore parcs éoliens à partir de 2020".

La note de principe s'inscrit dans le cadre de la décision du [Conseil des ministres du 27 octobre 2017](#) de lancer un appel d'offres pour les parcs éoliens offshore à partir de 2020 et en exécution de la stratégie fédérale énergétique.

Il faut faire des choix sur le plan de la loi-cadre, qui est élaborée par le secrétaire d'Etat à la Mer du Nord et la ministre de l'Energie, des arrêtés royaux d'exécution, du réseau énergétique offshore et onshore et du planning pour la procédure d'appel d'offre. Le gouvernement opte pour un mécanisme d'appel d'offres pour réaliser le quadruple objectif :

- une capacité d'énergie éolienne renouvelable (min. 1,7 GW)
- une énergie maximale livrée sur le réseau (en GWh)
- un coût minimal pour le consommateur (directement ou indirectement)
- des services auxiliaires du réseau énergétique (équilibre, stockage, ...)

Le gouvernement prendra en charge la réalisation des études préliminaires, qui doivent être effectuées en 2020 et 2021. Le gestionnaire de réseau Elia sera responsable pour les stations de transformation et les câbles offshore jusqu'aux parcs, pour que les parcs doivent uniquement se connecter à ces stations et puissent se concentrer sur leur mission principale, à savoir la construction et l'exploitation des parcs éoliens offshore.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

Service de presse de Philippe De Backer, secrétaire d'Etat à
la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie
privée et à la Mer du Nord, adjoint à la ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Kruidtuinlaan 50 boîte 155
1000 Bruxelles
Belgique